

“ Le bréviaire, la prière, les offices, les baptêmes, le catéchisme, la première communion, les enterrements, les visites aux pauvres et aux malades : voilà toute la vie d'un curé ou d'un vicaire, surtout à la campagne. Il n'y a pas d'existence, — j'en ai vu de près quelques-unes, — plus humble, plus pauvre, plus résignée, plus charitable. Cet homme noir, qui n'a guère que deux soutanes, dont la plus belle n'est pas neuve, représente pour M. Homais la richesse scandaleuse et menaçante de l'Eglise. M. Homais a peur de lui, sans savoir pourquoi, et l'a pris en grippe.

“ Que lui reproche-t-il ? Ce serviteur des pauvres (je parle des prêtres de campagne, que je connais bien) rend à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. M. Homais n'entend pas de cette oreille-là, ou plutôt de ces oreilles-là, car il a la paire. Un maire de campagne est quelquefois plus exigeant, plus difficile à contenter que César lui-même ; personne n'est plus césarien, plus impérial, plus impérieux, qu'un petit empereur de chef-lieu de canton. “ J'y perdrai mon latin, dit M. Homais, qui sait rarement le latin, langue ecclésiastique, ou je ferai ôter son traitement à mon vicaire ! ”

“ Et après . . ? Voilà donc le pauvre vicaire sans traitement. Il n'en sera pas beaucoup plus pauvre, et M. Homais n'en sera pas plus riche. Croit-on, de bonne foi, que c'est avec ces économies de bouts de cierges qu'on rendra le budget moins lourd ; que c'est avec ces mesures jacobines, oppressives et injustifiées qu'on rendra la République plus populaire et les campagnes plus heureuses ? Evidemment non.

Le clergé reste chez lui, quand il n'est pas à l'église, à lire son bréviaire, à cultiver son jardin, lorsqu'il en a un, et à écouter la voix des cloches. Les cloches ne font pas de politique ; elles ne sont ni révolutionnaires ni injurieuses, à moins que, lorsqu'elles disent *din don*, M. Homais ne prenne cela pour lui et s'en offense.

“ Qu'est-ce qu'un curé ? écrivait Lamartine en 1851. C'est le “ ministre de la religion du Christ, chargé de conserver ses “ dogmes, de propager sa morale et d'administrer ses bienfaits “ à la partie du troupeau qui lui a été confiée. ”

“ Il meurt ; une pierre sans nom marque sa place au cimetière, “ près de la porte de son église. Voilà une vie écoulée, voilà un “ homme oublié à jamais ! Mais cet homme est allé se reposer